

Porteur de la démarche

Ville de STRASBOURG

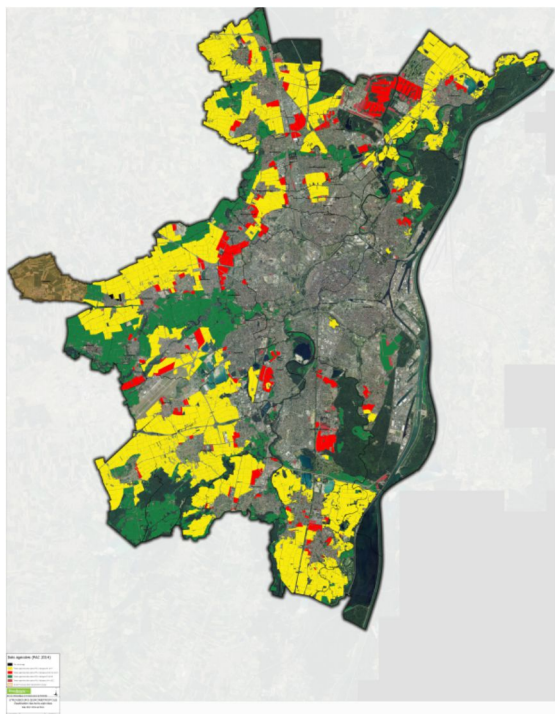
Partenaires pilote

Ville et Eurométropole de Strasbourg
Chambre d'agriculture d'Alsace
Organisation Professionnelle de l'Agriculture biologique
en Alsace

Financier(s)

Agence de l'Eau Rhin Meuse, DRAAF
ADEME

Carte : croisement SAU/zonage PLU



Axes prioritaires d'action

Préserver les espaces agricoles : maintenir les entreprises agricoles en minimisant la consommation de foncier, en tenant compte de la dimension agricole dans les documents d'urbanisme (*850 ha de surface urbanisable classés en agricole ou naturel inconstructible, définition de paliers de constructibilité agricole*) et les projets urbains (*élaboration d'un protocole d'indemnisation, projet d'agro-parc comme modernisation de la Zone Commerciale Nord*), en conjuguant la problématique de transmission des entreprises avec celle de l'installation de jeunes hors cadre familial (*sensibilisation et accompagnement*).

Développer une agriculture durable, diversifiée et respectueuse de l'environnement (*installation de jeunes maraichers en secteur urbain*), de la biodiversité (*éco-pâturage*), de la variété de nos paysages et la protection de la trame verte et bleue (*100 ha en clauses environnementales*) et des ressources naturelles (*sensibilisation aux bonnes pratiques et définition de plans d'actions eau et air*). Action PAT 2018 : étude de faisabilité d'une filière céréales AB

Développer les circuits courts et de proximité par la dynamisation du tissu existant et la cohérence dans le maillage du territoire (*plus de 200 tonnes de produits bio par an dont 60% d'origine locale dans les restaurants scolaires, charte des producteurs des marchés de la ville, distribution de paniers sur le domaine public et appui aux magasins collectifs*).

Rapprocher les agriculteurs et les citoyens en suscitant des habitudes de consommation de produits locaux et de saison (*événementiel annuel depuis 2010*) et en visant une alimentation de qualité largement accessible. Actions PAT 2017/18 : paniers-santé et jardin-santé à l'attention des enfants en surpoids et leur

Etat d'avancement :

- ✓ Dossier labellisé
- ✓ Dossier AAP PNA 2016-2017 obtenu

Gouvernance :

Comité de pilotage Agriculture : maires ou adjoints et représentants agricoles, Agence de l'eau, DRAAF, DDT ADEME pour la politique agricole et l'étude de faisabilité céréales AB

L'état d'avancement des actions paniers-santé et jardin-santé sont évoqués lors des COPIL PRECCOSS 1 à 2 fois/an et plus succinctement lors des COPIL relatifs au Contrat Local de Santé de la Ville de Strasbourg (2 fois/an), la DRAAF est membre de ces deux instances,